

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2015

L'an 2015, le 26 Mars, à 19 heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Armand Dedieu, Maire, en présence de Messieurs Guirec Loyer, Dominique Fasse et Michel Noirault, Maire-Adjoints, de Mesdames Brigitte Canet, Sophie Giorgetti, Béatrice River et Régine Wroczynski et de Messieurs Jean-Pascal Descamps, Thierry Pilath et Pascal Villard formant la majorité des membres en exercice.

La secrétaire de séance est Madame Brigitte Canet.

Monsieur Armand Dedieu, Maire, énonce l'ordre du jour.

### **1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 12 Février 2015.**

### **2. Finances**

#### A/ Compte Administratif 2014 de la commune et Compte de gestion du Comptable

Les membres du Conseil.

- statuant sur le compte administratif de la commune et le compte de gestion du comptable,
- après s'être fait présenter les comptes de l'exercice considéré,
- remarquent la concordance de ces comptes tant en dépenses qu'en recettes,
- approuvent à l'unanimité ces deux comptes,
- donnent acte au maire de la présentation du compte administratif 2014 de la commune et du compte de gestion du comptable.

#### B/ Vote du taux des taxes directes locales pour 2015

Les taux proposés sont les suivants et restent inchangés depuis 2011 :

- Taxe d'habitation (Commune + fraction taux départemental + fraction des frais de gestion perçus par l'État) : 11.55%

- Taxe Foncier Bâti :	7.58%
- Taxe Foncier non Bâti :	42.64%
- Cotisation foncière des entreprises (taux relais communal + fraction taux départemental et régional + taux de péréquation) :	13.94%

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, approuve les taux affectés aux taxes locales pour l'exercice 2015.

C/ Résultat de l'exercice 2014 de la commune après vote du compte administratif puis affectation sur l'exercice 2015

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de Monsieur Armand Dedieu, Maire,

Après avoir entendu le résultat de l'exercice 2014 et constaté la concordance avec le compte de résultat du comptable,

Constatant que le résultat de l'exercice présente :

- un excédent de fonctionnement de	136 613.53 €
- un déficit d'investissement de	91 255.61 €
- un report des résultats antérieurs de :	72 253.49 €
- un excédent des restes à réaliser en investissement de	0 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

- Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé :	91 255.61 €
- Compte 002 – Excédent de fonctionnement reporté :	45 357.92 €

D/ Budget Primitif 2015

Monsieur Armand Dedieu, Maire, présente au Conseil le budget primitif 2015.

Cette année, les emprunts courts termes liés aux constructions de l'école et du restaurant scolaire seront soldés. En raison des fortes baisses des dotations de l'Etat, il convient de reconstituer les réserves et préparer un nouveau programme d'investissement.

Après en avoir délibéré, le budget primitif 2015 est adopté à l'unanimité. Le budget primitif est adopté avec la reprise des résultats de l'année 2014.

Le conseil adopte les quatre sections ainsi qu'il suit :

- Section de fonctionnement : Dépenses = 305 474.44 €
- Section de fonctionnement : Recettes = 305 474.44 €
- Section d'investissement : Dépenses = 168 250.75 €
- Section d'investissement : Recettes = 168 250.75 €

### **3. Renouvellement contrat Attachée Territoriale**

Vu la date de fin du Contrat à Durée Déterminée de Madame Astrid DEDIEU,

Le Maire propose :

Le renouvellement du contrat au grade d'Attachée Territoriale, pour une durée de 1 an à compter du 01/04/2015 de :

- Madame Astrid DEDIEU, échelon 5, indice brut 500.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le renouvellement de ce contrat de travail.

### **4. Délibération sur le nom de l'école de Bréançon**

Suite à la demande de l'Education Nationale de la délibération instituant le nom de l'école de Bréançon, et aux vues de l'absence de cette délibération,

Vu la réponse des Bréançonnais, en 2011, concernant le nom de l'école de Bréançon,

Vu le Compte rendu du Conseil Municipal du 23 septembre 2011,

Monsieur le Maire propose d'entériner le nom Ecole de la Murette pour l'école de Bréançon.

Le Conseil,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE D'ACCEPTER le nom « Ecole de la Murette ».**

## 5. Délibération pour l'adhésion de la commune de Haute-Isle au SMGFAVO

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la demande d'adhésion au SMGFAVO de la collectivité suivante :

- HAUTE-ISLE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE D'ACCEPTER**

L'adhésion au SMGFAVO de la collectivité suivante :

- HAUTE-ISLE

## 6. Points sur les Syndicats

Concernant la **CCVC**, la dernière réunion avait pour objet le budget.

Il est proposé que la Taxe sur les Ordures Ménagères dite TOM soit identique entre 2014 et 2015.

Par contre, la CCVC subissant de nombreuses baisses de dotations de l'Etat et des augmentations importantes de ses obligations de prestations (rythmes périscolaires, NAP et droit des sols) va être obligée d'imposer une augmentation de plus de 19% de la taxe d'habitation, malgré de nombreuses coupes budgétaires. Cependant, cela signifie que le taux de taxation devrait passer de 1.79% à 2.14%.

Monsieur le Maire rappelle ensuite quelques points sur le **SMIRTOM**. La commune y est représentée par la CCVC. La TOM est perçue par la CCVC qui la retransmet au SMIRTOM.

Monsieur le Maire fait un point rapide sur le **SMO VON** et sur le fait que Monsieur le Préfet du Val d'Oise a prononcé la création et l'installation du syndicat. Le seul point à l'ordre du jour concernait l'élection du Président : Monsieur Arnaud Bazin (Président du Conseil Général).

Madame Giorgetti présente les nouvelles actions du **SICCMV**. En premier lieu, un gymnase va être construit à Vigny. Toujours à Vigny, un projet est en cours pour l'école de musique.

Concernant le Collège de Marines, Madame Giorgetti rappelle que le syndicat subventionne des aides aux projets. Un nouveau projet voit le jour. Il s'agit d'un théâtre qui tient résidence dans le collège.

Par ailleurs, il est prévu une augmentation de la participation des communes de l'ordre de 14% en moyenne, qui est la conséquence des deux projets sur Vigny.

Le 1er Adjoint, Monsieur Loyer fait le point sur le **SIEVV**. Les finances ont été adoptées à l'unanimité.

Pour 2015, il est prévu des travaux ambitieux pour aller chercher l'eau à plusieurs centaines de mètres sous terre et procéder à la déferrugineuse de l'eau des stations de pompage de Chars.

Monsieur Descamps, président du **SIRSBHN** expose ensuite les problèmes d'effectifs pour la rentrée de septembre 2015 et l'importance du travail des trois communes pour augmenter les effectifs.

Il présente également la question des NAP (Nouvelles Activités Péri-scolaires) qui sont en discussion au sein d'un groupe de travail pour la rentrée de septembre 2015.

## 7. Divers

Sur proposition du 3ème Adjoint, Monsieur Noirault, la **Journée printanière** se déroulera le samedi 6 juin 2015, de 14h30 à 18h00. Le rassemblement est prévu sur le pré communal.

La Mairie se charge de réunir des sacs poubelles et des gants pour les participants.

Les habitants recevront un flyer de la Mairie, une quinzaine de jours avant l'évènement.

La Mairie décide d'offrir un pot de l'amitié pour les participants à l'issue de la journée.

Effectué depuis de très nombreuses années par Mesdames Bago, Bernstein et Beugnot, le **Nettoyage de l'Eglise** se fait tous les ans. Sur initiative de Madame River et Madame Fasse, il a été convenu de réunir d'avantage de personnes et de le faire avant le concert du 27 mars.

Le bilan est positif : une dizaine de personnes se sont présentées pour participer au nettoyage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.